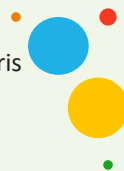


LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE





BIENVENUE

I- Présentation de Form'Avec

Form'Avec est heureux de vous accueillir dans le cadre de la formation que vous allez faire.

A ce titre, le dossier qui suit, vous offre une lisibilité de notre organisme de formation et de son dispositif d'intervention.

Ces quelques pages vous apporteront certains éléments majeurs.

En espérant que ce stage corresponde à vos attentes, Form'Avec vous assure toute sa considération.

Créé en 2019 Form'Avec dispense des formations dans le domaine de la santé. Il est enregistré auprès de la préfecture d'Île de France sous le numéro xxx.

Form'Avec est le nouvel organisme de formation pluripro, du mouvement pour l'avenir des équipes coordonnées, AVEC Santé.

Form'Avec propose des formations entièrement pluripro du concepteur jusqu'à l'apprenant en passant par le formateur, sur des thématiques de pathologies ciblées plus techniques ou d'organisation et pratiques de travail en équipe pluridisciplinaires ou dans le cadre d'un projet de CPTS.

Ces formations s'adressent à tout type de praticiens, pas uniquement adhérents, quel que soit leur mode d'exercice, qui s'intéressent à de nouvelles formes d'organisation des soins primaires.

Les formations proposées par Form'Avec s'inscrivent dans une logique de co-accompagnement avec les fédérations régionales qui elles, proposent des solutions spécifiques aux structures qui les sollicitent.

Form'Avec dispense des formations dans le domaine de la santé au sein des Maisons de santé ou de salles louées pour l'occasion en journée ou en soirée sur une durée de 1/2 à 3 jours.

Nous sommes en cours de référencement DATADOCK.

II - Modalités pédagogiques

En fonction de la formation proposée, nous employons :

- **La démarche déductive** : Cette démarche est mise en œuvre dans les méthodes affirmatives et interrogatives. Le formateur transmet des connaissances aux personnes en formation par un canal de type audiovisuel. Le formateur propose des questionnaires et temps d'échanges pour contrôler si le message a été perçu correctement.

- **La démarche inductive** : Elle est à la base des méthodes de découverte et des méthodes actives. Le formateur doit connaître son audience afin d'adapter et d'affiner son programme, il possède des connaissances fines dans le domaine et il fait preuve de disponibilité auprès des stagiaires. Il propose aux apprenants de réaliser une expérience ou de résoudre une situation type via la réflexions sur des cas particuliers ou des protocoles existants.

Les principales techniques pédagogiques utilisées peuvent être : L'exposé, l'exercice, le témoignage, l'étude de cas, le jeu de rôle, la simulation, le dessin, le débat, l'expérimentation, la réflexion en sous-groupes. Toutes nos formations se font en présentiel.

III- La situation géographique

53 Quai de la Seine
75019 Paris

En transports : Station Riquet Métro 7 / Bus 54

Attention : Les formations dispensée par Form'Avec se font rarement sur site, les informations sur le lieu de formation vous sont communiquées lors de l'envoi de vos convocations et le présent livret d'accueil.



IV - Informations sur les formations

Les participants sont invités à arriver entre 8h30 et 9h00, ces horaires peuvent varier, elles sont précisées sur la convocation.

Le déjeuner vous est offert entre 13h et 14h.

V - Droits et devoirs du participant

Le Règlement Intérieur est joint au livret d'accueil.

Le participant en est informé lors de la convocation. Il doit en prendre connaissance et s'y conformer.

A noter que ce dernier est équivalent au règlement intérieur de la structure d'accueil de la formation.

Chaque participant est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement) et des droits des usagers.

Nous insistons particulièrement sur le respect : de l'utilisateur en tant que personne, le respect de la parole d'autrui, des règles d'hygiène (une tenue correcte et propre, respect des matériels mis à dispositions et des règles de civilité.

Le participant est acteur de sa formation.

La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son investissement et de sa curiosité.

VI - Règles de sécurité

Chaque participant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le participant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant (formateur).

Les participants ne devront en aucun cas avoir en leur possession des produits de nature inflammables, toxiques ou contondantes.

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux où se déroule la formation de manière à être connus de tous les participants.

Les participants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.

Retrouvez AVEC Santé



AVECsanté



Avec_sante



AVECsanté